DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988
(1er tour de scrutin)

Candidature Jean BROCARD

Maire d'ANNECY-LE-VIEUX
Vice-Président du Conseil Général,
Député de la 1re circonscription,
Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre
(UDF-RPR)

Le 30 juin 1968, électrices et électeurs de la première circonscription, amis connus et inconnus, vous avez bien voulu me confier, par vos suffrages, la tâche d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale ; le 11 mars 1973, le 12 mars 1978, le 14 juin 1981, le 16 mars 1986, à chacune de ces élections nationales, vous m'avez renouvelé votre confiance ; je sais que celle-ci sera encore présente le 5 juin prochain ; ma reconnaissance ne sera jamais à la mesure de votre attachement et de votre fidélité.

Avant même que le nouveau gouvernement, issu de la récente élection présidentielle et désigné par le Président de la République, n'ait présenté son programme (faudrait-il même qu'il en ait un !) devant les députés élus au suffrage universel en 1986, l'Assemblée Nationale est dissoute et les électrices et les électeurs sont appelés — dans une précipitation certaine — à élire leurs députés le 5 juin prochain : l'ouverture annoncée ne s'est réalisée que pour les membres du Comité Directeur du Parti Socialiste et a été aussitôt cadenassée.

Le 8 mai dernier, lors du second tour de l'élection présidentielle, la Haute-Savoie a montré une fois de plus son attachement aux libertés fondamentales, son sens de la justice sociale, sa foi en l'Europe, en plaçant largement en tête le candidat libéral du second tour, Jacques CHIRAC ; notre département ne se déjugera pas le 5 juin prochain et élira dès le premier tour les candidats de l'**UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE, (UDF-RPR)** évitant ainsi la main-mise sur la France de l'Etat Socialiste.

Notre mission sera de préserver nos libertés fondamentales, liberté d'expression, liberté d'entreprendre pour toutes les entreprises industrielles, commerciales, artisanales et agricoles, liberté d'enseignement en assurant aux parents le libre choix de l'école pour leurs enfants.
Notre souci de la justice sociale nous conduira vers les plus démunis de notre pays en sauvegardant la dignité de vie des « nouveaux pauvres », catégorie sociale nouvelle créée par les socialistes entre 1981 et 1986.
Notre objectif sera enfin de doter notre pays d'une économie forte, grâce à un système éducatif rénové, afin qu'il trouve toute sa place dans l'Europe unie de 1992, tout en protégeant son identité nationale, sa culture, ses traditions.

J'ai choisi comme suppléant et pour m'aider dans cette tâche, un jeune Maire de notre circonscription, Antoine de MENTHON, Maire de MENTHON-SAINT-BERNARD et dont la souche savoyarde est connue de toutes et tous.

Ensemble et avec votre aide, nous voulons poursuivre le redressement de notre pays, amorcé en 1986 ; c'est pourquoi je vous demande, électrices et électeurs, amis connus et inconnus, de renouveler dès le premier tour le 5 juin 1988, votre confiance dans le candidat de l'**UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE (UDF-RPR)**, ce dont je vous remercie sincèrement et profondément.



Jean BROCARD
Officier de la Légion d'Honneur
Maire d'ANNECY-LE-VIEUX
Vice-Président du Conseil Général
Député de la Haute-Savoie



Antoine de MENTHON
Maire de MENTHON-SAINT-BERNARD
Membre du Bureau Départemental
de l'Association des Maires

SAVOY OFFSET - B.P. 989 - 74019 ANNECY CEDEX - TEL. 50.23.01.04